

Irène FELIX
Conseillère départementale
Conseillère Municipale de Bourges
Hôtel du département
Place Marcel Plaisant
18023 Bourges Cédex
Tél : 02 48 27 80 44 / 06 86 78 58 82
irenefelix@orange.fr

Bourges, le 9 novembre 2017

Nos réf : IF/IF111703
Objet : IUT de Bourges – Université d'Orléans

Monsieur François Bonneau
Président du Conseil régional
9 rue Saint-Pierre Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cédex1

Monsieur le Président, *cher François*

Trois licences professionnelles sont sur le point d'être supprimées à l'IUT de Bourges. L'annonce en a été officiellement faite très récemment par le président de l'Université d'Orléans. D'autres fermetures pourraient suivre à l'IUT de Bourges et, éventuellement, à la faculté de droit.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive à l'échelle régionale.

Avec les acteurs universitaires locaux, je redoute toutefois que le site de Bourges ne soit particulièrement affecté. A terme, nous déplorerons sans doute une perte de cent à deux cents étudiants, éloignant encore l'échéance à laquelle l'objectif de 5000 étudiants à Bourges, que s'étaient fixées conjointement les collectivités locales et qui est inscrite dans les schémas régionaux, sera atteint.

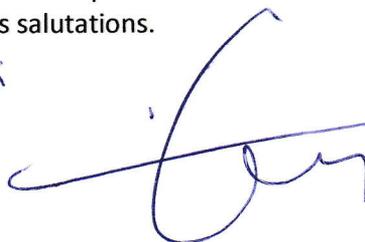
Dans la situation financière très délicate qui est celle de l'université d'Orléans, une telle décision peut, d'un point de vue purement gestionnaire, se justifier.

Pour les habitants et élus de Bourges, du Cher et de la région Centre-Val-de-Loire, en revanche, elle appelle une réaction déterminée et coordonnée auprès du ministère de tutelle de l'université pour obtenir un soutien financier renforcé. Je crois indispensable une mobilisation conjointe de toutes les parties prenantes et ai écrit en ce sens aux présidents de l'agglomération Bourges Plus et du conseil départemental ainsi qu'aux députés du Cher. Je suis évidemment disponible pour toute action en soutien à cette cause.

Cette démarche, imposée par l'actualité, complètera celles que vous n'avez sans doute pas manqué d'entreprendre antérieurement.

Ne doutant pas de votre soutien déterminé à l'enseignement supérieur dans le Cher et en région, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Bien à toi



Irène FELIX